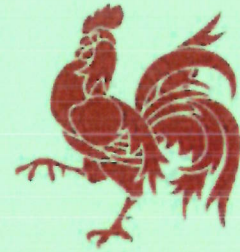


VILLE DE
CHIEVRES



Commune de 7950 CHIEVRES



Wallonie

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **M. et Mme OLIVIER - BONAZZO**, domiciliés à 7973 STAMBRUGES, rue à Blanc Pain 3.

Le terrain concerné est situé à **7951 CHIEVRES (Tongre-Notre-Dame)**, rue **Tour de la Vierge** et est cadastré 6^{ème} division section B n°553 N pie, 556 M pie et 558 S pie.

La demande concerne **la transformation d'une grange en habitation.**

Le projet est soumis à annonce de projet car il s'écarte du Schéma d'Orientation Local n°1 dit « Quartier de la Basilique » pour les motifs suivants :

- 2.2.D Zone de cours et jardins
 - 2.2.1. Zonage – Implantation
Transformation en logement alors que cette zone est réservée à l'aménagement de cours et jardins et de petites structures.
 - 2.2.1. Matériaux
Utilisation de bardage bois en tant que matériau secondaire.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 8h00 à 16h00 **SUR RENDEZ-VOUS** à l'adresse suivante : rue du Grand Vivier n°2 à 7950 CHIEVRES. Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme, téléphone : 068/656 829, mail : d.soris@chievres.be, dont le bureau se trouve à 7950 CHIEVRES, rue du Grand Vivier n°2.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **16/08/2021 au 31/08/2021** au collège communal par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue du Grand vivier n°2 à 7950 CHIEVRES.

La Directrice Générale,

Mme M-L VANWIELENDAELE

Par le Collège, le 07/07/2021



Le Bourgmestre,

M. C. DEMAREZ

